



COMMUNE DE
Gibloux

Séance du Conseil général du 6 octobre 2021

Message du Bureau du Conseil Général

Proposition selon l'art. 47 du Règlement du Conseil général (RCG) de M. Florian Clerc représentant le cercle de Corpataux-Magnedens demandant de préparer et faire voter dès que possible le crédit d'investissement pour la réalisation des aménagements de modération de trafic à Magnedens et de faire voter les crédits d'investissement nécessaires pour la réalisation des aménagements de modération de trafic des villages de Vuisternens-en-Ogoz, Estavayer-le-Gibloux, Rueyres-st-Laurent, Villarsel-le-Gibloux et Villarlod au plus tard un an après la finalisation de l'étude en cours (31 mai 2021)

Mesdames et Messieurs les Conseillers généraux,

Lors de la séance du Conseil général du 31 mai 2021, M. Florian Clerc a fait part de la proposition citée ci-dessus.

Vous trouverez en annexe le texte de la proposition.

Le Bureau du Conseil général préavise cette proposition de recevable.

Nous vous présentons, Mesdames et Messieurs les Conseillers généraux, nos cordiales salutations.

Farvagny, le 14 septembre 2021

Le Bureau du Conseil général

Texte de la proposition :

M. Florian Clerc, représentant le cercle de Corpataux-Magnedens

«Dans le plan financier 2021-2025, on constate qu'un certain nombre de projets d'aménagement 30km/h sont planifiés. Ces projets visent à améliorer la sécurité des usagers et à limiter les nuisances liées au trafic, ce que nous saluons. On constate cependant que suite aux études, les investissements nécessaires à la concrétisation des projets s'étalent parfois sur plusieurs années. C'est par exemple le cas pour le village de Magnedens pour lequel l'étude a été réalisée courant 2016-2017, conjointement avec celle du village de Corpataux. Mais alors que les aménagements ont été réalisés pour Corpataux, les aménagements budgétisés à CHF 227'000.- pour sécuriser le village de Magnedens sont projetés au-delà de 2025. Ce cas de figure semble également devoir se répéter pour la sécurisation des villages de Vuisternens-en-Ogoz, Estavayer-le-Gibloux, Rueyres-St-Laurent, Villarsel-le-Gibloux et Villarlod. Pour ces derniers, le crédit d'étude pour la modération de trafic a été accepté lors de la séance du Budget 2021, mais les investissements pour leur réalisation sont également étalés pour une partie au-delà de 2025, ceci pour un montant global estimé à CHF 500'000.- que l'étude devra encore permettre d'affiner.

Cette planification s'intègre dans le souci de maîtrise de la dette que nous ne remettons évidemment pas en question. Mais à la lumière de la succession des résultats comptables très favorables comme en atteste une fois de plus les comptes 2020 présentés ce jour, nous estimons qu'il n'est plus justifié de reporter si loin des investissements touchant la sécurité des citoyennes et citoyens. Nous demandons donc à ce que le conseil communal révise la planification de ces projets de modération de trafic dans l'objectif d'accélérer leur réalisation ce qui permettra également d'uniformiser la situation sur l'ensemble du territoire de la commune.

Notamment, nous proposons que le conseil communal prépare et fasse voter dès que possible le crédit d'investissement pour la réalisation des aménagements de modération de trafic à Magnedens étant donné que l'étude a déjà livré ses résultats.

De même nous proposons que le conseil communal prépare et fasse voter les crédits d'investissement nécessaires pour la réalisation des aménagements de modération de trafic des villages de Vuisternens-en-Ogoz, Estavayer-le-Gibloux, Rueyres-St-Laurent, Villarsel-le-Gibloux et Villarlod au plus tard 1 an après la finalisation de l'étude en cours.»